Réseaux de connaissances - Description du rôle et FAQ

Que sont les réseaux de connaissances ?

Les membres du Parti vert sont une véritable source de connaissances, de compétences et d'expériences. L'objectif devrait être de développer autant d'opportunités que possible pour les membres du PVC ayant une expertise dans un certain domaine afin de contribuer au développement des politiques et au travail du PVC de manière dynamique.

Les réseaux de connaissances sont une plateforme permettant de s'assurer que les talents des membres du PVC peuvent être utilisés pour améliorer et soutenir le travail du Cabinet fantôme dans son ensemble ainsi que celui des porte-parole individuels. Les réseaux de connaissances sont des groupes de membres du PVC qui travailleront directement avec les porte-parole du Cabinet fantôme et serviront d'espace pour que les membres puissent apporter leurs connaissances et leur expérience dans le(s) domaine(s) thématique(s) des différents domaines d'expertise des porte-paroles.

Les réseaux de connaissances assurent l'échange systématique de connaissances entre les membres, le porte-paroles et le Cabinet fantôme, et renforcent la nature populaire du modèle du Parti vert.

Qui sont les membres des réseaux de connaissances ?

Les membres des réseaux de connaissances sont des membres du Parti vert du Canada qui travaillent directement avec le porte-parole responsable de leur domaine d'expertise. Les membres des réseaux de connaissance auront une expérience professionnelle, éducative et/ou vécue pertinente dans le(s) domaine(s) thématique(s) pour lequel(lesquels) ils postulent ainsi qu'une passion pour le domaine d'expertise concerné et la volonté de soutenir le porte-parole dans son travail.

Qui sélectionne les membres des réseaux de connaissances ?

Les membres de réseaux de connaissances pour chaque domaine d'expertise sont sélectionnés par le porte-parole responsable de ce domaine d'expertise et le bureau de la chef.

Quels sont les critères pour devenir membre d'un réseau de connaissances ?

Lors de la sélection des membres des réseaux de connaissances, le porte-parole et la chef tiendront compte de l'expertise en matière de politiques, de l'expérience pertinente et démontrée sur le plan de l'éducation, de la profession et/ou du vécu, ainsi que de la diversité des points de vue. La diversité régionale ainsi que les valeurs fondamentales et les engagements du Parti vert du Canada envers les groupes issus de la diversité seront également pris en compte.

Quelles sont les responsabilités des membres des réseaux de connaissances?

Sous la direction du porte-parole, les membres du réseau de connaissances aideront à fournir des documents de base et des recherches pour leur domaine d'expertise. Ils aideront le porte-parole à se tenir au courant des développements dans leur domaine d'expertise. Ils peuvent être appelés à participer à la rédaction de documents dans leur domaine d'expertise (par exemple, note d'information, article d'opinion). Les membres du réseau de connaissances rencontrent régulièrement le porte-parole et d'autres membres pour discuter de la législation en cours ou à venir ainsi que des événements et campagnes prévus dans leur domaine. Les membres du réseau de connaissances peuvent avoir l'occasion de participer à des réunions de parties prenantes.

Quel est l'engagement requis en termes de temps ?

Les membres des réseaux de connaissances sont des membres du Parti vert du Canada qui travaillent directement avec le porte-parole responsable de leur domaine d'expertise. Pour l'instant, la communication et les réunions se dérouleront entièrement de manière virtuelle. L'engagement en temps serait d'environ 5 heures par mois, en fonction de la charge de travail actuelle du domaine d'expertise concerné.